

Objet : Obligations légales et soutien des établissements scolaires en Région bruxelloise pour une meilleure gestion environnementale – matinée d'information.

<p>Réseaux et niveaux concernés</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné</p> <p style="margin-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> libre confessionnel</p> <p style="margin-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> libre non confessionnel</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Niveau(x) : Fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé</p> <p>Type de circulaire</p> <p><input type="checkbox"/> Circulaire administrative</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Circulaire informative</p> <p>Période de validité</p> <p><input type="checkbox"/> A partir du</p> <p><input type="checkbox"/> Du au</p> <p>Documents à renvoyer</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Date limite : 19 mai 2016</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire</p> <p>Mots-clés :</p> <p>Gestion environnementale</p>	<p>Destinataires de la circulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ; - Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs Organisateurs ; - Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé. - Aux Chefs d'établissement des établissements de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; - Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé. <p><u>Pour information :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux Directions des Centres P.M.S. organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Aux Fédérations d'associations de parents ; - Aux organisations syndicales.
---	---

Signataire

Ministre / Administration : Marie-Martine SCHYNS, Ministre de l'Enseignement et des Bâtiments scolaires

Personnes de contact

Service ou Association : Direction d'appui de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire

Nom et prénom	Téléphone	Email
Rifaut Emmanuel	02/690 85 39	emmanuel.rifaut@cfwb.be

Service ou Association : ASBL Coren

Nom et prénom	Téléphone	Email
Jacob Denis	02/640 53 23	denisjacob@coren.be



Obligations légales et soutien des établissements scolaires en Région bruxelloise
pour une meilleure gestion environnementale – matinée d’information.

Madame, Monsieur,

Je vous relaie l’invitation de Bruxelles-Environnement pour **une matinée d’information** qui aura lieu **le vendredi 20 mai**, sur la gestion environnementale au sein des établissements scolaires de la Région bruxelloise.

Pour la première fois, l’ensemble des responsables de différentes administrations en charge de la mise en place des obligations légales en matière d’environnement seront rassemblés pour répondre à vos questions.

Je vous invite à rencontrer ces spécialistes et à les questionner directement sur la situation de votre école ou des écoles qui dépendent de votre Pouvoir organisateur lors d’entrevues organisées sous la forme de rencontres-minute. A cette occasion, vous découvrirez également les aides qui sont à votre disposition pour répondre à ces obligations.

Les législations concernées sont les suivantes : permis d’environnement, plans de déplacement, tri des déchets, élimination des déchets dangereux, pesticides,...

La matinée sera organisée en deux temps :

- Présentations succinctes des différentes législations et des aides disponibles (primes énergie,...).
- Rencontres-minute (« speed dating ») : les participants rencontrent les spécialistes en fonction des besoins de leurs écoles

Vous souhaitez participer ?

Inscription en ligne : [ICI](#)

Personne de contact : Denis Jacob – 02/640 53 23 – denisjacob@coren.be

Date : le vendredi 20 mai 2016, de 9h à 12h

Lieu : Bruxelles Environnement, 86C/3000 Avenue du Port, 1000 Bruxelles

La Ministre,

Marie-Martine SCHYNS